Communiqué de la fédération SUD éducation du 10 mars 2016 :
le_panneau_syndical_sud_education_025_o_10_mars_2016.pdf

9 MARS 2016 • Début d’une lutte prolongée

Le 9 mars, un grand mouvement social est né. Avec plus de 200 rassemblements et manifestations, nous étions des centaines de milliers dans la rue. Après le succès inédit de la pétition, l’engouement pour cette initiative engagée en dehors des canaux traditionnels de mobilisation témoigne d’une mise en mouvement de la société, en premier lieu des travailleurs/euses en formation à qui le capitalisme promet aujourd’hui un avenir fait de toujours plus de précarité. **Poursuivons la lutte sans attendre !** Il s’agit maintenant de développer un vaste mouvement interprofessionnel, intergénérationnel, durable. L’intersyndicale nationale CGT/FO/FSU/SUD-Solidaires/UNEF/UNL/FIDL prévoit une journée de grève et de manifestation le 31 mars pour le retrait de la loi travail. S’il s’agira d’un moment important de mobilisation, il faut d’ici-là multiplier les initiatives pour aller vers une mobilisation continue. Pas question de retomber dans une mobilisation saute-mouton avec des journées isolées. **Pas question de diviser nos luttes et nos revendications**, avec une journée contre la loi travail, une journée pour la hausse des salaires de la fonction publique, etc. Les politiques des classes dominantes sont sinistrement cohérentes ; unissons nos forces, unifions nos luttes. Pour construire le rapport de force, il faudra l’engagement de chacun-e. Il n’y a pas de procuration possible, ni à la jeunesse, ni au secteur privé. Les attaques contre le code du travail nous concernent tou-te-s, toute régression pour des salarié-e-s finit par se répercuter sur tou-te-s, y compris les fonctionnaires. L’unité des intérêts de la classe des travailleurs/euses n’est pas un slogan archaïque, c’est une réalité sociale. **Pas question de nous laisser embobiner par les « aménagements »** de la loi travail que négocient la CFDT, l’UNSA, la CFTC et la CGC. Il n’y a rien à négocier, rien à aménager, c’est la loi dans son ensemble qui est une attaque contre les droits des travailleurs/euses. Et quand bien-même il y aurait, au milieu de mille régressions, une disposition à sauver, il n’y a aucune raison de céder au chantage. **Prenons en main notre lutte !** Multiplions les initiatives, les assemblées générales, les actions, les débats publics, les pétitions, développons la grève. À l’inverse de ce que contient ce projet de loi, la construction d’une grève générale reconductible sous le contrôle des grévistes permettra d’imposer nos revendications et de remettre à l’ordre du jour la transformation sociale : – contre la précarité => un statut des salarié-e-s ; – contre le « travailler plus pour gagner moins » => la réduction du temps de travail et l’augmentation des salaires ; – contre l’arbitraire patronal et la confiscation des richesses => l’autogestion et la socialisation. **Fédération SUD Education**

Documents joints

le_panneau_syndical_sud_education_025_o_10_mars_2016.pdf